

**COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE PUBLIQUE
EXAMEN DES INSTALLATIONS
École catholique Immaculée-Conception, Val Gagné**

**Lundi 2 décembre 2013
18 h**

1. Bienvenue et prière

S. Petroski souhaite la bienvenue à tous et à toutes. Nous récitons la prière ensemble.

2. Présentation des membres du comité d'examen des installations

É. Fontaine présente à nouveau les membres qui siègent au comité d'examen des installations pour l'École catholique Immaculée-Conception :

- Sylvie Petroski, agente de supervision
- Mario Filion, gérant des services financiers
- Kimberley Salonen, administratrice adjointe à la directrice de l'éducation
- Éric Fontaine, directeur de l'École catholique Immaculée-Conception
- Lynn Ouellette, conseillère scolaire
- Jennifer Laferrière, parent membre du conseil d'école de l'École catholique Immaculée-Conception
- Père Georges, représentant de la paroisse
- Lucie Fortier, représentante de la paroisse

3. Compte rendu de la rencontre publique du 2 octobre 2013

S. Petroski passe en revue le compte rendu de la dernière réunion publique du 4 novembre 2013.

M. Filion fait suite aux questions de la dernière réunion.

En ce qui a trait à l'affectation d'une personne en animation pastorale et culturelle, chaque enseignant et enseignante s'occupait de faire l'animation pastorale et culturelle. Cela dit, le déficit est de 170 712 \$ au lieu de 215 085 \$.

À la suite d'une vérification auprès de la municipalité de Black River-Matheson, les impôts fonciers ne sont pas divisés par communauté.

À la suite d'une vérification auprès de Mpac, il n'est pas possible de fournir le montant potentiel des taxes du bâtiment puisque tout dépend de son usage. Nous avons cependant les taux d'impôts :

Commercial : 0.036822
Résidentiel : 0.014354
Multirésidentiel : 0.017591

Pour terminer, l'argent qui a été prélevé par l'école sera utilisé pour relocaliser le terrain de jeux dans la communauté.

4. Ébauche d'une recommandation

Le comité d'examen des installations recommandera ce qui suit dans son rapport final :

QUE l'École catholique Immaculée-Conception soit fermée à compter du mois de septembre 2014.

QUE le terrain de jeux soit relocalisé afin qu'il demeure dans la communauté de Val Gagné.

5. Questions

Considérant que l'École catholique Ste-Thérèse à Ramore est en mauvais état, est-ce possible de transférer les enfants à Val Gagné?

Le comité n'a pas le mandat d'explorer cette option.

Est-ce que le terrain peut être divisé avant de mettre la propriété à vendre?

Oui, cependant nous devons suivre le processus selon le règlement 444/98 concernant la vente de propriété.

Est-ce possible de relocaliser le terrain de jeux sur le terrain de l'église?

Il faudrait communiquer avec le diocèse.

Est-ce possible d'avoir accès à l'école en 2015 lors de la fête du 100^e anniversaire de Val Gagné?

Si nous sommes encore propriétaires du bâtiment, nous pourrions voir à cette possibilité.

6. Prochaines réunions publiques

La prochaine réunion publique aura lieu le lundi 13 janvier 2014 à 18 h à l'école catholique Immaculée-Conception.

7. Clôture de la réunion

18 h 40